

EMS A VENTHONE



PRESENTATION DU PROJET

Le bâtiment est organisé sur 5 niveaux, dont un en sous-sol et un semi-enterré. Les deux unités de 19 lits chacune sont réparties sur 2 niveaux. La partie communautaire comprenant la salle d'activités, le séjour et le restaurant avec la cuisine et la zone administrative se trouve au Rez supérieur. Le Rez inférieur est constitué du foyer de jour, de l'accueil de l'EMS, d'un magasin d'alimentation, d'un café et d'un coiffeur. Le sous-sol comporte la lingerie, les vestiaires pour le personnel, les locaux de stockages et le local technique.

CARACTERISTIQUES

Réalisation complète du projet d'étude des installations électriques.

Coût de la partie électrique : Fr. 600'000.00

EN COLLABORATION AVEC

Maître d'ouvrage

Commune de Venthône
M. Grégoire Clavien
3973 Venthône

Bureau d'architecture

DV Architectes & Associés
M. Philippe Venetz
1950 Sion

Ingénieur civil

Alpatec SA
M. Alain Hugo
1920 Martigny

Ingénieur technique

GDclimat SA
M. Johny Rudaz
1950 Sion

CONCEPTION 2014

REALISATION 2017